

**Le Soir**

Date: 26-09-2024

Page: 8-9

Periodicity: Daily

Journalist: Michel De Meulenaere

Circulation: 30284

Audience: 496686

Size: 1 557 cm<sup>2</sup>

# La gestion du loup en Wallonie fait grincer les éleveurs

Le loup est installé en Wallonie. Mais les incursions de certains individus de passage ou en voie d'installation font monter la tension chez les éleveurs et les chasseurs. De leur côté, les Européens s'entendent sur l'affaiblissement du statut de protection.

**REPORTAGE****MICHEL DE MUELENAERE**

**S**i les élégantes aigrettes blanches qui côtoient le bétail dans les larges prairies près du petit village de Honnay pouvaient parler, elles raconteraient. Elles expliqueraient comment, depuis le 26 mai, plusieurs veaux et moutons ont trouvé la mort sous les crocs d'un grand canidé, jetant l'émoi dans la région. En mai, en juin, en juillet et même tout récemment, le 13 septembre... Elles diraient qui est coupable de cette série noire pour la Ferme de la haie du cerf et d'autres élevages à Wannennes, à quelques kilomètres de là.

Dans la salle à manger, Philippe Rabeux sort son téléphone portable et passe les photos en revue : des carcasses profondément entamées, des veaux égorgés, des morceaux de corps... « Incroyable comme il arrive à nettoyer les os », s'étonne l'éleveur en montrant une cage thoracique parfaitement ciselée. La patte du loup, pas de doute pour lui. Il est même convaincu qu'une meute s'est installée dans la région - à l'est dans la forêt de Saint-Hubert ou au sud sur le plateau de la Croix-Scaille. « Je suis sûr qu'il y a des jeunes quelque part. » Les vastes forêts s'y prêtent.

Au sein du réseau, créé pour objectiver et accompagner la présence du loup en Wallonie, on continue de penser qu'il s'agit d'un animal de passage. « Nous créons une zone de présence permanente lorsque nous pouvons prouver qu'un individu fréquente une zone depuis plus de six mois », détaille Violaine Fichet, biologiste, membre du Réseau Loup. « On considère alors qu'il est installé. » Les preuves sont encore en cours de collecte. Mais le cas de Beauraing est sensible. « Des incertitudes et des attaques de chiens complexifient l'analyse et rendent le climat délicat à gérer », indique Alain Licoppe, coordinateur du réseau. Dans le monde agricole et parmi les chasseurs, la tension n'est pas retombée ; les échanges sur les réseaux sociaux n'ont pas contribué à apaiser les débats.

Les attaques contre les troupeaux ne se résument pas à des chiffres dans des rapports. Pour chaque victime, c'est un choc.

D'autant que les agressions se déroulent parfois à deux pas des habitations. « La troisième fois, il a tué à 200 mètres d'ici », pointe Philippe Rabeux en désignant la prairie d'en face. « Quand tu arrives et que tu ne vois plus que des morceaux comme ça. Tu l'as mauvaise. Après une attaque, vous avez la boule au ventre d'aller faire le tour. »

A Emynes, à moins de cinq kilomètres de Namur à vol d'oiseau, il ne subsiste que des lambeaux de forêts. Le paysage,

*Je suis favorable au retour du loup ; même après l'attaque que j'ai subie. Ce retour, c'est la biodiversité, quel bonheur ! Mais on ne peut pas tout nous imputer et il faut le gérer*

**Grégory Stoffel**  
Éleveur à Emynes

ce sont des champs, des jardins à la pelouse rasée de près, quelques bouquets de maisons et des villas quatre façades dernier cri. Et surtout deux des autoroutes les plus fréquentées du pays, reliées par le gigantesque échangeur de Daussoix. C'est pourtant là qu'en avril

Grégory Stoffel, jeune propriétaire d'un troupeau d'une cinquantaine de brebis Texel français, fait l'amère expérience. « C'était vers 8 h 30, j'ai vu une brebis morte, une deuxième, puis une troisième au fond de la prairie. Une seule avait été mangée. Les deux autres, il s'est "amusé" dessus. Deux autres, gravement blessées, ont été euthanasiées. C'étaient des mères avec agneaux. J'ai retrouvé les autres brebis terrorisées. »

#### Merguez et mort-aux-rats

Une surprise pour cet éleveur occasionnel qui « joue avec des fonds de jardins » et répartit ses coûteux moutons sur 17 prairies différentes. « En décembre 2023, il y avait eu une attaque dans la commune, mais personne n'en avait été averti », fulmine-t-il. « C'est désormais mon combat : il faut qu'à chaque fois qu'il y a une prédation, un mail soit envoyé aux éleveurs à 30 km à la ronde pour les avertir. Là, on pourra penser à rentrer nos brebis ! Si on veut la cohabitation, il faut de la communication. »

« Le loup avait traîné et consommé la brebis contre la façade de la maison de mon père. Je n'en dormais plus. Ma femme devenait folle et mon père encore plus. On en était malade. Et pourtant », poursuit-il, « je suis favorable au retour du loup ; même après l'attaque que j'ai subie. C'est la biodiversité, quel bonheur ! Mais on ne peut pas tout nous imputer et il faut le gérer. » Aujourd'hui, « près des bergeries, il y a beaucoup de seaux contenant des merguez avec de la mort-aux-rats », grince l'éleveur. A l'autre bout de la Belgique, à Jalhay, en zone de présence permanente du loup, Michaël Rood, lui aussi victime à plusieurs reprises du prédateur, résume à sa manière : « Ici, depuis

qu'une vache a été attaquée en septembre, il n'y a plus beaucoup de fusils dans les tiroirs... »

Installé dans la zone de présence permanente du loup, dans une région où maisons et jardins alternent avec des haies, des petites prairies et des plantations de sapins de Noël où paissent des brebis, Rood perd une quarantaine de moutons en trois attaques en août 2020, attribuées à la femelle de la meute locale, Maxima. « La première fois, on a retrouvé des moutons morts tout le long de la clôture, épuisés d'avoir couru. Seulement deux avaient été mangés, les autres égorgés et laissés sur place. Sans compter les brebis blessées, celles qui avortent, celles qui ne seront pas pleines. Tout ça n'est

pas pris en compte dans les indemnisations. »

En 2021, rebelote. « J'ai eu des attaques aussi, mais moins massives parce que j'avais des chiens. A chaque fois trois-quatre moutons. L'année suivante, j'avais des enclos un peu partout, des fils électriques, des clôtures, des chiens à ne plus savoir qu'en faire. C'était invivable : on courait derrière les moutons chaque soir pour les rentrer, il fallait nourrir les chiens. Je n'étais jamais rentré avant 23 h. Je n'en pouvais plus, j'étais à bout. »

Depuis, Maxima a trouvé la mort sous une voiture. Les attaques se sont calmées. Jusqu'à la mort d'une vache il y a peu. « La meute est installée à moins de deux kilomètres du village », explique Rood. « On pensait que les loups ne traverseraient pas la grand-route. On s'était trompé... »

Si chacun a sa recette, tous dénoncent la lourdeur des procédures d'indemnisation, la faiblesse des budgets et l'inadéquation des mesures d'aide qui ne couvrent, par exemple, pas l'achat de chiens de protection.

Rentrer les bêtes ? « Je ne rentrerai pas mes bêtes, elles resteront dehors et mangeront de l'herbe dehors ! », réplique Stoffel. « Le retour du loup comme on le gère maintenant, c'est la fin de l'élevage en plein air. Ce sera fini de

manger local : on va tous enfermer tous nos moutons, faire venir des camions avec du foin roumain, piquer les bêtes avec de la pénicilline, et leur donner de l'ensilage. » Les indemnisations ? Elles ne portent que sur un prix de base. « Au départ, on nous proposait 120 euros pour des brebis qu'on achète 500 euros en Angleterre », témoigne Rood. « Si on veut que le loup s'installe, il faut trouver des budgets », lâche un de ses collègues.

La protection ? Elle ne facilite pas toujours la tâche des éleveurs. Rood plaide pour la combinaison des chiens et des clôtures. Dans la prairie, évoluant au milieu des moutons, ses deux impressionnants mâtiens transmontano ôtent l'envie à quiconque de s'aventurer au-delà de la clôture électrique. « Une fois que le loup a passé la clôture, il fait ce qu'il veut. Mais avec les chiens, il a une confrontation physique... »

Faut-il aller plus loin ? « Il faut former des agents de louveterie comme en France », juge Stoffel. « Quand on a un loup qui déconne, il faut le prélever. » Pour Rabeux, « il faut un quota de loups pour la Walkonie » et prélever « un loup prédateur d'animaux domestiques quand il a frappé plusieurs fois ». Même son de cloche chez Rood : « Un loup qui attaque dix fois au même endroit, il faut le tirer. On n'est pas anti-loup, on est pour la biodiversité, il ne faut pas tout déglinguer, mais il ne faut pas créer des générations de loups à problème. »

L'hiver fera un peu baisser la pression. Partout on scrute la suite, et notamment le prochain plan loup. « Ça doit changer », lâche Rabeux. « Je ne vais pas regarder le loup encore en manger cinq ou six. Je suis encore très calme sur les veaux. Mais si demain il touche à un des chevaux des enfants. Là, ça sera autre chose. »

« Si j'ai une nouvelle attaque, je tape les carcasses dans une bétailière et je les décharge devant les bâtiments de la Région », prévient Stoffel. « Là, on va causer ! »

## population Trois meutes et beaucoup de « dispersants »

M.D.M.

Depuis l'arrivée d'Akela, premier loup installé en Wallonie en 2018, trois meutes ont élu domicile dans l'est de la Belgique. Les meutes du « Nord des Hautes Fagnes », du « Sud des Hautes Fagnes » et du « Nord-Eifel » ont engendré environ 36 loups encore vivants. Mais entre ceux qui se sont dispersés et ceux qui sont installés ailleurs, il n'en reste plus qu'une vingtaine sur le plateau des

Fagnes. Depuis 2016, une quarantaine de loups « dispersants » - des jeunes adultes qui quittent la meute - ont été repérés au sud du sillon Sambre et Meuse.

Certains continuent d'affirmer que le loup a été réintroduit chez nous. Une idée fautive qui a la vie (très) dure. La Wallonie étant au carrefour de la dispersion des deux populations européennes de loup - germano-polonaise à l'est et italo-alpine au sud - il était inscrit dans les astres qu'un animal

s'installerait dans les grands espaces forestiers wallons.

Du loup partout ? C'est loin d'être ce que disent les analyses scientifiques. Depuis que le réseau loup a été créé et

a commencé sa collecte d'informations, 4.838 indices ont été recueillis : hurlement, signalement visuel, présence de carcasse d'animaux sauvages ou domestiques, d'excrément, d'empreinte... Huit sur dix ont été classés « loup certain » ou « loup non exclu »

par les experts.

Mais du côté des troupeaux domestiques, les choses sont différentes. Sur les 389 signalements reçus sur toute la Wallonie (souvent des cadavres ou des attaques), 33 % des cas de mortalité sont attribués au loup, 39 % à d'autres causes et 28 % sont indéterminés (pas d'ADN, cadavre trop vieux...). Dans un peu plus d'un cas sur cinq, le signalement correspond à une attaque de chien. « Les attaques de chiens assez sous-estimées », affirme-t-on au Réseau Loup. « Dans les jours qui suivent une attaque de loup, nous recevons beaucoup d'appels qui dénoncent en réalité des attaques de chiens », explique Vinciane Schokert, spécialiste des grands mammifères à l'administration wallonne. « Puis, les signalements diminuent. On a en tout cas de plus en plus d'attaques de chiens à vérifier. Ce ne sont pas des chiens sauvages, mais des chiens errants. Un vrai problème. »

## Union européenne

# Un statut de protection bientôt dégradé

M.D.M.

Faut-il abaisser le statut de protection du loup et le faire passer de la catégorie d'espèce « strictement protégée » à celle d'« espèce protégée » ? L'Union européenne plaidera en ce sens. C'est ce qu'ont tranché les ambassadeurs européens, ce mercredi. La Commission a mis la proposition sur la table à la fin de l'année dernière. Un dossier sur lequel sa présidente Ursula von der Leyen s'est personnellement impliquée, elle dont un poney est tombé sous les crocs d'un loup à l'automne 2022.

Ce mercredi, les ambassadeurs ont donné le feu vert pour que l'Europe plaide pour une réforme de la convention de Berne « relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe ». Dégrader le loup signifierait qu'il deviendrait « chassable », alors qu'aujourd'hui, il faut une dérogation pour éliminer un animal. Ce dont les Etats parties à la convention de Berne (Suisse, France, Allemagne...) ne se privent déjà pas. Si les Etats signataires de la Convention le décident, le canidé pourrait à l'avenir être soumis à des mesures de « régulation de la capture » et « de l'abattage ». Par ailleurs, il ne bénéficierait plus de l'interdiction « de mise à mort et de perturbation intentionnelles », de « détérioration ou destruction intentionnelles des sites de reproduction et des aires de repos », qui ne profitent qu'aux espèces strictement protégées.

Pour que la proposition de la Commission soit approuvée, il fallait réunir une majorité qualifiée des Etats membres, soit 15 pays sur 27 représentant au moins 65 % de la population de l'Union européenne. Jusqu'à il y a peu, la Commission se trouvait dans l'incapacité de réunir cette majorité. Mais alors qu'il était opposé à la proposition de l'exécutif, le gouvernement allemand a fait marche arrière. Les organisations de défense de l'environnement y voient la volonté de donner des gages à l'opinion d'extrême droite et aux lobbys agricoles et des chasseurs en cédant sur le statut du loup.

Au niveau wallon, on indique que l'abaissement du niveau de protection « ne changera rien sur les possibilités de gestion du loup en Wallonie », puisqu'il n'a pas atteint un état de conservation favorable. « En Région wallonne, des moyens humains et financiers encadrés par le Plan Loup sont disponibles pour permettre une cohabitation adéquate avec l'espèce », ajoute le cabinet de la ministre de la Nature Anne-Catherine Daleq (MR).



**Philippe Rabeux, éleveur à Revogne : plusieurs veaux limousins prédatés cette année.**

© PIERRE-YVES THIENPONT



**Grégoire Stoffel à Emines : cinq Texel français de grande valeur attaqués au printemps dernier.**

© MÉLISSA ROSCA (ST)



**Michaël Rood à Jalhay : une grande confiance dans ses chiens et ses clôtures pour protéger ses Shropshire.** © MICHEL TORNEAU



**Des loups partout en Wallonie ? C'est loin d'être ce que disent les analyses scientifiques.**

© R. GHETTE/RÉSEAU LOUP/SPW

### Trois points chauds de la présence du loup en Wallonie

